



## **LES PREMIERS MINISTRES DE L'OUEST CIBLENT L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE**

Aujourd'hui, à Winnipeg, les premiers ministres de l'Ouest ont ciblé l'emploi et l'économie. Ils ont discuté de sujets traitant de pénuries dans le marché du travail et de l'acquisition de nouvelles compétences, d'investissements stratégiques dans l'infrastructure, d'immigration, d'énergie, de commerce international et d'investissement. Ils ont aussi abordé d'autres questions importantes qui affectent la vie des familles canadiennes, comme la gestion des catastrophes naturelles, l'amélioration de la qualité d'eau, et la lutte contre le problème grandissant de l'intimidation et de la cyberintimidation.

Les premiers ministres ont aussi rencontré l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Gary Doer. Ils ont réitéré l'engagement de l'Ouest canadien à garantir une relation forte avec les États-Unis.

### **Une main-d'œuvre qualifiée**

Les premiers ministres de l'Ouest ont discuté de la pénurie de la main-d'œuvre et de compétences affectant leurs juridictions. Pour s'assurer que ces pénuries ne limitent pas la croissance économique, les premiers ministres ont convenu de la nécessité :

- d'augmenter le volume de la main-d'œuvre grâce à l'acquisition de nouvelles compétences;
- d'attirer des travailleurs grâce à une approche efficace d'immigration;
- de veiller à ce que les peuples autochtones soient bien placés pour participer à l'économie; et
- de collaborer avec le secteur privé pour encourager et soutenir sa participation nécessaire dans la résolution du problème de pénurie de compétences.

Les premiers ministres favorisent une approche souple dans la formation permettant l'acquisition de nouvelles compétences reflétant les besoins divers de l'Ouest. Ils favorisent également une plus grande participation des employeurs dans la formation permettant l'acquisition de nouvelles compétences et dans la formation professionnelle qui soient le reflet des diverses économies des provinces et des territoires. On craint que la Subvention canadienne pour l'emploi, telle qu'on la propose, puisse empiéter sur les priorités provinciales et territoriales dans l'acquisition de nouvelles compétences et compromette le succès des programmes de formation déjà mis en place, surtout les programmes venant en

aide aux personnes les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées et celles ayant besoin de soutien additionnel pour trouver un emploi.

Étant donné qu'il s'agit d'un domaine de compétence provinciale et territoriale, toute initiative fédérale sur l'acquisition de nouvelles compétences devrait permettre à toute juridiction un retrait avec pleine compensation.

Les nouvelles initiatives fédérales devraient aussi tenir compte de la particularité de la formation axée sur les compétences requises pour les peuples autochtones du Canada. Les peuples autochtones du Canada constituent une partie importante de la main-d'œuvre du Canada. La priorité des premiers ministres est de veiller à ce que les peuples autochtones aient les compétences et la préparation à l'emploi nécessaires pour participer pleinement à l'économie canadienne.

Un système d'immigration plus adapté et souple est un élément vital pour développer une main-d'œuvre canadienne qualifiée. Les premiers ministres ont manifesté leur soutien dans les efforts de création de nouveaux modèles d'immigration économique, mais ils ont fait observer que les programmes des candidats retenus par les provinces et les territoires existants constituent encore des outils essentiels pour aider à répondre aux besoins de l'économie et du marché du travail.

Les premiers ministres ont mis en évidence l'importance d'une collaboration fédérale-provinciale-territoriale dans la réforme du système d'immigration du Canada et sont d'accord pour dire que les réformes doivent :

- augmenter les niveaux globaux d'immigration;
- attribuer un rôle plus grand aux provinces et aux territoires dans la sélection de tous les immigrants;
- garantir que les programmes des candidats retenus par les provinces et les territoires ne soient pas négativement touchés par la mise en place du modèle de la déclaration d'intérêt;
- inclure un système simplifié de traitement de visas qui est axé sur le client et qui veille à ce que le Canada soit compétitif sur le marché mondial du talent et du tourisme; et
- assurer un accès fiable et rapide aux travailleurs temporaires étrangers afin de combler les pénuries de main-d'œuvre et de compétences, tout en reconnaissant que les programmes des candidats retenus par les provinces et les territoires représentent un moyen efficace pour ces travailleurs de devenir des citoyens canadiens.

### **Investissements stratégiques dans l'infrastructure**

Étant les principaux bailleurs de fonds de l'infrastructure, les provinces et les territoires font des investissements stratégiques pour maximiser les avantages économiques, créer des emplois et améliorer la productivité.

Les premiers ministres de l'Ouest ont salué l'engagement du gouvernement fédéral envers le nouveau plan de Chantiers Canada et sont heureux que le nouveau programme comprenne une formule pour distribuer les fonds en fonction d'un montant forfaitaire. Les premiers ministres envisagent avec enthousiasme les discussions avec le gouvernement

fédéral concernant le programme renouvelé et ont souligné que les programmes de financement des infrastructures devraient être justes, flexibles et alignés sur les priorités provinciales et territoriales. Un programme efficace d'infrastructure est important pour soutenir la croissance économique.

Une croissance économique durable dans l'Ouest exige des logements convenables et abordables afin de soutenir l'investissement des entreprises et attirer des travailleurs. Dans les régions où il y a une offre limitée de logements, surtout dans les régions éloignées, les logements convenables et abordables aident à réduire le coût de la vie. Les premiers ministres de l'Ouest ont discuté de l'importance cruciale d'un partenariat efficace avec le gouvernement fédéral en matière d'habitation. Ils se sont également entendus pour explorer conjointement les occasions d'affaires en matière d'habitation sociale.

### **Bâtir l'avenir énergétique du Canada**

L'expansion des marchés établis et l'ouverture de nouveaux marchés pour toute exportation énergétique provenant de l'Ouest permettront de renforcer nos économies et de créer des emplois dans l'ensemble du Canada. Du gaz naturel liquéfié à l'uranium en passant par le pétrole et hydroélectricité, l'amélioration de l'infrastructure énergétique qui amène nos produits sur le marché d'une manière écologique et en travaillant en collaboration sont des priorités des premiers ministres de l'Ouest. Il est essentiel d'avoir un meilleur accès aux marchés pour assurer que les provinces et les territoires de l'Ouest reçoivent la pleine valeur pour leurs ressources.

Les premiers ministres conviennent que pour continuer de profiter des occasions offertes, le Canada doit diversifier ses marchés d'exportation énergétique à l'échelle internationale, tout en assurant un accès ininterrompu, équitable et ouvert aux marchés énergétiques nord-américains. Les premiers ministres ont également discuté des intérêts énergétiques canadiens, y compris de l'acheminement du pétrole de l'ouest vers l'est, de la nécessité d'améliorer l'intégration des réseaux électriques à l'ouest et au nord et de l'importance de réduire la dépendance au diesel des collectivités éloignées. Ils ont souligné la responsabilité du Canada de poursuivre la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone.

### **Croissance du commerce et des investissements internationaux**

Le Canada est une nation commerçante et les activités internationales commerciales et d'investissements des provinces et des territoires de l'Ouest contribuent grandement à son économie.

Garantir l'accès au marché des États-Unis, le plus important partenaire commercial du Canada, est crucial. Les premiers ministres sont préoccupés par le nombre croissant d'états qui envisagent des restrictions pour privilégier l'achat de produits américains et demandent l'imposition de nouvelles redevances à la frontière canado-américaine.

Les modifications apportées à la réglementation américaine sur l'étiquetage du pays d'origine (EPO), en mai 2013, accentueront la discrimination contre le bétail canadien et feront en sorte que les États-Unis ne s'acquittent pas de leurs obligations en matière de commerce international. Les premiers ministres appuient les efforts continus du

gouvernement fédéral pour résoudre la question de l'EPO, y compris par l'adoption de mesures de rétorsion commerciale s'il le faut.

Des initiatives internationales telles que l'*Accord économique et commercial global* (AECG), l'Accord de partenariat transpacifique et les négociations bilatérales avec l'Inde, le Japon et la Corée sont des projets de libre-échange importants qu'il faut mener à terme. Les premiers ministres sont reconnaissants aux provinces et aux territoires pour le rôle qu'ils jouent dans le cadre des négociations de l'AECG et sont impatients d'en arriver à des résultats positifs. Les provinces et les territoires de l'Ouest pressent le gouvernement fédéral de reprendre cette excellente approche pour d'autres négociations.

Les premiers ministres ont mis l'accent sur l'importance des investissements étrangers pour soutenir la croissance économique de l'Ouest et affirment que les provinces et territoires doivent coopérer pour assurer l'accès aux marchés étrangers. Ils s'entendent d'autre part sur l'importance d'une coordination régionale pour favoriser le développement économique et d'une solide coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour prendre des décisions sur des questions comme l'établissement de l'avantage net des possibilités d'investissement en vertu de la *Loi sur Investissement Canada*.

### **Protection contre l'intimidation**

Les premiers ministres ont échangé sur la question de l'intimidation et de la cyberintimidation et de leurs répercussions chez les jeunes canadiens. Les nouvelles technologies peuvent accélérer ou amplifier l'intimidation et nos lois doivent refléter cette réalité. Les provinces et les territoires sont responsables de l'éducation et les premiers ministres doivent diriger la promotion d'une société inclusive et diversifiée. Ils ont partagé sur le type de travail en cours pour prévenir l'intimidation et la cyberintimidation et l'aide pour la guérison des victimes. Ils ont noté que le travail se poursuit pour identifier les lacunes du *Code criminel*. Ils ont félicité les ministres de la Justice de l'Ouest et leurs collègues pour leur leadership ainsi que le gouvernement fédéral pour ses nouveaux efforts, qui tous fournissent de nouveaux outils de dissuasion et de réadaptation.

### **Gestion des catastrophes**

Les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour mettre en activité un système pancanadien d'alerte d'urgence, construit sur le modèle du système innové en Alberta. Pour réaliser ce projet, les premiers ministres ont l'intention de travailler en collaboration avec les diffuseurs, étant donné que leur soutien est nécessaire pour la mise en œuvre.

Les premiers ministres ont également demandé au gouvernement fédéral de maintenir ses niveaux d'aide aux gouvernements des provinces et des territoires ainsi qu'aux administrations locales pour leur permettre de faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles.

Les premiers ministres sont impatients d'assister à la réalisation des engagements du gouvernement fédéral annoncés en 2011 en vue d'établir un nouveau plan d'atténuation des catastrophes à l'échelle du Canada, distinct d'autres programmes nationaux. Ils avertissent toutefois qu'ils n'appuieront pas un plan pour financer le nouveau programme

en abaissant les niveaux d'aide du fédéral en cas de catastrophe. Ils ont de plus observé que de graves disparités en matière de gestion des urgences subsistent dans les collectivités autochtones et que la collaboration des gouvernements est essentielle pour améliorer ces services dans ces collectivités.

### **Améliorer la qualité de l'eau**

Les premiers ministres ont discuté de l'importance d'une coordination entre les provinces et les territoires pour protéger la qualité de l'eau. Ils se sont mis d'accord pour explorer des moyens d'améliorer l'échange des informations et des meilleures pratiques pour régler les défis que pose la gestion de la qualité de l'eau entre divers bassins, en s'inspirant par exemple du « Lake Friendly Accord » du Manitoba.

### **Conférence des premiers ministres de l'Ouest de 2014**

La première ministre Aariak a confirmé que le Nunavut sera l'hôte de la Conférence des premiers ministres de l'Ouest l'an prochain.

- 30 -

Renseignements :  
Sally Houser  
Attachée de presse, gouvernement du Manitoba  
Sally.houser@leg.gov.mb.ca  
Cell. : 204 97-5693